

Dans la pratique, ça veut dire quoi?



Âge visé

12-13 ans, 14-15 ans, 16 ans et +

Conception

Vaillancourt, Richard
et membres du comité

Disciplines scolaires

Communication orale, Éducation à la
citoyenneté, Éducation personnelle et sociale,
Français

Thème(s)

Droit et justice, Langue, Vie communautaire

Principes directeurs

Développer un rapport positif à la langue
française

Mot(s)-clé(s)

citoyenneté, évolution, francophones, droits
linguistiques

Introduction

Cette activité de découverte permet aux élèves de comprendre les différentes composantes de la visée de la *Loi sur les langues officielles*. Les élèves sont invités à trouver des exemples concrets tirés de leur quotidien pour les mettre en valeur et les faire connaître en organisant des stations de jeux dans leur école.

Démarche

En groupe-classe

Menez une réflexion avec les élèves sur l'existence des lois sur les services en français et, plus spécifiquement, sur la notion de l'offre active de services en français. Vous pouvez lire le document reproductible intitulé *Services en français* pour bonifier les réponses des élèves.

Échangez ensemble sur les raisons pour lesquelles nous avons une *Loi sur les langues officielles*. Ensuite, prenez connaissance de [la visée de cette Loi](#).

Faites ressortir les trois composantes de la visée de la *Loi sur les langues officielles*, qui sont :

1. assurer le respect du français et de l'anglais, leur égalité de statut et l'égalité de droits et de privilèges quant à leur usage dans les institutions fédérales;
2. appuyer le développement des communautés francophones et anglophones en situation minoritaire;
3. favoriser la progression vers l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais.

En équipe

Attribuez une composante différente à chacune des équipes et invitez-les à trouver des exemples tirés de leur quotidien pour bien comprendre l'application concrète de la visée de la *Loi sur les langues officielles*. Par exemple, j'ai renouvelé mon passeport en français (composante 1 de la visée), mon organisme jeunesse a reçu un financement du fédéral pour un projet de rassemblement de jeunes de ma communauté (composante 2), j'ai eu un service en français au restaurant, car on m'avait entendu parler en français (composante 3).

Invitez chacune des équipes à concevoir un kiosque d'information pour faire connaître aux élèves de l'école la visée à l'aide de leurs exemples. Vous aurez donc des kiosques pour chacune des trois composantes de la visée.

Pour amener un côté ludique à cette découverte d'information, demandez aux élèves de concevoir un jeu qui permettra aux autres élèves de s'amuser tout en découvrant la visée de la *Loi sur les langues officielles*. Par exemple, un bingo de situations concrètes au quotidien en lien avec la composante 3.

En groupe-classe

Organisez vos kiosques de la foire pendant l'heure du dîner et invitez les élèves à y participer.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Invitez le personnel de l'équipe-école, des parents et des membres de votre communauté à participer à votre foire.
- Réalisez des vidéos de chacun des kiosques pour faire connaître votre projet.
- Partagez l'initiative dans les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram et autres) de l'école, du conseil scolaire, sur le site Web de l'école, dans l'infolettre, etc.

[Télécharger le document reproductible](#)

Note aux utilisatrices et utilisateurs des activités de la collection «50e-Loi sur les langues officielles»

Ces activités sont conçues spécifiquement pour accompagner le personnel scolaire auprès des élèves. Elles sont accessibles à tous selon votre degré variable de confort et de connaissance du domaine du droit et de la justice en lien avec les langues officielles.